
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2008

Séance du 22 février 2008

CG 08/1^{ère}/VI-08

CREDITS D'ACTION ECONOMIQUE

Depuis 1998, le Conseil Général accompagne traditionnellement les actions collectives de promotion de la Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne en relation avec les syndicats et organismes professionnels.

2007 a été une année bien structurée et remplie dans la mesure où de nombreuses actions ont été réalisées conduisant à la réalisation d'objectifs relatifs à :

- la promotion du savoir-faire de certaines activités artisanales,
- l'information auprès de la jeune population,
- la communication en matière d'image professionnelle.

C'est ainsi qu'on a pu assister, au cours de l'année passée, à de nombreuses manifestations autour des thèmes suivants :

avec la Chambre de Métiers

- de la **création d'un pain** du Tarn-et-Garonne, qui a été officiellement baptisé "les manées 1808" qui sera un élément identifiant du bicentenaire,
- de la **création-reprise** dans l'artisanat,
- ou de la **nouvelle édition du salon de l'artisanat**.

avec la Chambre de Commerce et d'Industrie

- Salon SIANE
- Salon de la Gastronomie SAGA
- Salon de l'Entreprise
- Salon de l'aéronautique du Bourget

Au titre de 2008, les actions prévues avec la Chambre de Métiers sont les suivantes :

- Fête du pain,
- Promotion du pain - Fête à la Tome du Ramier,
- Salons du véhicule d'occasion (printemps et automne),
- Journée "Découverte des Instituts de Beauté",
- Marché des vanniers – marché des potiers,
- Rencontres artisanales de Caylus,
- Action de communication éco construction,
- Semaine nationale de l'artisanat
- Etude de dépôt de marque « Pain de Tarn-et-Garonne ».

En ce qui concerne les actions émanant de la Chambre de Commerce et d'Industrie, elles sont en cours de programmation au niveau des entreprises participantes à des salons professionnels (aéronautique, création d'entreprises, gastronomie).

A ce titre, je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur ce rapport.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission économie, emploi, promotion et vœux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve une enveloppe budgétaire de 80 000 € ainsi que les actions de promotion financées dans le cadre de la politique concertée avec la Chambre de métiers de Tarn-et-Garonne ;

- Précise que les crédits de paiement correspondants seront répartis de la manière suivante :
 - Crédits de paiement 2008 : 40 000 €
 - Crédits de paiement 2009 : 40 000 €
- Ratifie l'inscription d'un crédit de 82 185 € (9 633 € au titre de 2005, 4 150 € au titre de 2006, 28 402 € au titre de 2007 et 40 000 € au titre de 2008) sur l'article 657415, sous-fonction 91 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,